

TRAVAUX AMENAGEMENT SALLE DES MARIAGES

Suite à l'appel d'offre public tous les lots de travaux ont été attribués aux entreprises. Le montant définitif des travaux sera inférieur de 10 % environ à l'estimation initiale. Les travaux débuteront lundi 26 novembre 2001. La réfection de la toiture de la mairie se fera conjointement.

TRAVAUX CENTRE BOURG

La société d'HLM " Le Foyer Dijonnais" informe le conseil municipal de son accord pour réaliser les 4 logements neufs, rue basse, sur le terrain communal qui lui sera cédé sous la forme d'un bail emphytéotique de 55 ans. La commune devra procéder à la démolition de la cuverie existante, au comblement de la cave, à l'aménagement de la cour et éventuellement à des fondations spéciales. Ces travaux pourront être subventionnés par le conseil régional dans le cadre de l'opération "coeur de villages". Un accord de principe est donné pour cette proposition qui décharge la commune de la responsabilité de construction de ces 4 logements neufs.

Concernant la première phase de restructuration des 5 logements dans les bâtiments existants, le foyer dijonnais envisage le rachat des propriétés après travaux avec la signature d'un bail emphytéotique de 65 ans et la reprise de l'emprunt que la commune s'apprête à contracter sous réserve d'un prêt locatif social de 25 ans transférable.

Un accord de principe est donné également pour cette proposition dans des conditions qu'il reste à définir.

Le montant de l'emprunt que la commune s'engage à contracter pour le financement de la restructuration des 5 logements et du local commercial sera déterminé dès que les marchés seront attribués aux entreprises, c'est à dire après le 19 décembre 2001.

Le conseil autorise le maire à signer tous les marchés relatifs à la restructuration de 5 logements et d'un local commercial au centre bourg.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'EGLISE

Une pré signalisation temporaire est envisagée à titre d'essai avant de décider de l'aménagement définitif de la Place de l'église. Les services de la DDE travaillent sur le projet dont la réalisation est liée à la réhabilitation prochaine de l'îlot Seguin.

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

La mise en place des 35 heures hebdomadaires de travail est prévue pour le 1er janvier 2002 pour les employés communaux. Le diagnostic des effectifs, du temps de travail est réalisé. Une réunion du personnel est prévue pour recueillir les souhaits des employés. Un rapport sera présenté au Comité Technique Paritaire pour accord avant la délibération définitive fixant les

modalités exactes d'application de la loi 2001-2 du 3 janvier 2001.

AFFOUAGES

La vente de la coupe de bois n° 26 a été infructueuse lors de la vente organisée par l'ONF à Beaune le 13/11/2001. Le délai a donc été repoussé à la prochaine vente. Les affouages 2001 seront délivrés dans les têtes de chêne, soit un volume approximatif de 150 m³, à façonner à partir du 31 janvier 2002.

REUNION SUR L'EURO

il est décidé d'une réunion informative sur l'euro, à la salle des fêtes, le mardi 27 novembre 2001, à 18h30, par un euro-formateur mis à disposition par le conseil général de Côte d'Or.

R.P.I CHAMBOLLE / MOREY

Le conseil municipal décide de la création d'un regroupement pédagogique avec Chambolle Musigny, pour les classes maternelles et primaires des 2 villages et sollicite à cet effet l'accord de l'inspection académique de Dijon sud.

DON

Le conseil accepte un don anonyme de 2000F.

SUBVENTIONS AUX ECOLES

Le conseil accorde une subvention de 4 000F pour le financement d'une classe de mer de 5 jours des CP / CE1 au printemps 2002, à la Plaine sur Mer en Loire Atlantique.

Le conseil accorde une subvention de 4 000F pour le financement d'une classe découverte, au printemps 2002, pour l'école maternelle.

QUESTIONS DIVERSES

Tous les intervenants à l'organisation du marathon du 27/10/01 sont invités à un pot amical le 12 décembre 2001, à la maison de Marsannay.

La fête patronale se déroulera le week-end du 31 août / 1er septembre 2002.

Les voeux du maire auront lieu le 11 janvier 2002.

Fait et affiché le 30 novembre 2001.

Le Maire, Pierre BOISSET.